

20^{EME} RENCONTRE DES PRODUCTEURS- DISTRIBUTEURS D'EAU POTABLE

COMPTE RENDU

13 OCTOBRE 2020 A COLMAR + VISIO

Rédacteur : APRONA – E. Witz

PROGRAMME

Ouverture par le Président de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN

Bernard GERBER, Président de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN

Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN et de la mise en place des Contrats de Solutions territoriaux

Adrien MATUSZCZAK, Animateur du SAGE ILL-NAPPE-RHIN

Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est

Présentation de l'étude Geseau'R (Gestion quantitative des Eaux souterraines du Grand Ried)

Elodie GIUGLARIS, BRGM

Discussions

Présentation du volet AEP : impact des prélèvements dans le secteur de l'Illwald

Fabien TOULET, APRONA

Discussions

DOCUMENTS JOINTS

Tous les documents sont mis en ligne et téléchargeables sur le site internet de l'APRONA :

<http://www.aprona.net/FR/nos-missions/presentation-de-la-resource-en-eau/preservation-de-la-ressource-en-eau-potable.html>

- Compte-rendu et liste des participants en annexe,
- Diaporamas (RGE, BRGM et APRONA).

Prochaine réunion des producteurs d'eau : **mai/juin 2021**

INTRODUCTION

PRESIDENT DE LA CLE DU SAGE INR - BERNARD GERBER

Cette réunion des PDEP est organisée avec l'appui technique de l'APRONA au titre du partenariat SAGE/APRONA et avec l'appui de Stéphanie GRIES, chargée de mission Captages à la Région Grand Est.

Il s'agit de la 20ème rencontre des producteurs et distributeurs d'eau du territoire.

Remerciement de tous les partenaires ainsi que l'INRAE pour son accueil.

ACTUALITÉS DU SAGE ILL-NAPPE-RHIN

SAGE ILL-NAPPE-RHIN, ADRIEN MATUSZCZAK

Voir diaporama

Le rendu final de l'étude GES'Eau'R, (appui scientifique pour la GESTION quantitative des Eaux souterraines du grand Ried), pilotée par la CLE du SAGE, a eu lieu ces derniers jours. Cette étude s'intègre dans une démarche engagée ces dernières années suite à une récurrence des phénomènes d'assecs sur les cours d'eau phréatiques situés dans le Grand Ried (entre Colmar et Erstein).

Une première étude réalisée en 2018 et copilotée par la Région et la DREAL, a permis de mettre en évidence des premiers éléments techniques sur les impacts des prélèvements en nappe sur ces cours d'eau. La CLE du SAGE a décidé de poursuivre ce travail de connaissance avec l'étude GES'Eau'R et l'étude sur l'impact des prélèvements pour l'alimentation en eau potable dans le secteur de l'Illwald. Ces études ont permis d'affiner la connaissance à une échelle locale sur les relations nappe/rivières et sur l'impact des prélèvements (tous usages confondus) en nappe sur ces cours d'eau classés prioritaires dans le SDAGE.

Les résultats de ces études ont été présentés et validés lors d'un Comité de pilotage le 2 juillet 2020, en présence des différents acteurs concernés (élus, usagers de la ressource, gestionnaires d'espaces et représentants de l'État). La volonté de la CLE est à présent de mener une phase d'appropriation de ces résultats, en concertation avec les différentes parties prenantes du territoire, pour définir les objectifs et les outils à mobiliser dans le futur afin de tendre vers une gestion locale et durable de la nappe dans le secteur du Grand Ried.

L'animateur du SAGE précise que la CLE a sollicité l'inscription en PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) de cette démarche auprès des Services de l'Etat. Il informe également les participants de la tenue d'une réunion de la CLE le 18 novembre, cette réunion permettra notamment de renouveler le collège des élus de la CLE suite aux élections communales et intercommunales de cette année.

AVANCEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE DE CONTRATS DE SOLUTIONS TERRITORIAUX EN FAVEUR DE LA NAPPE D'ALSACE ET DES AQUIFERES DU SUNDGAU

REGION GRAND EST, STEPHANIE GRIES

Voir diaporama

L'état d'avancement de la convention

Nous sommes à mi-parcours des contrats de solutions territoriaux.

Les 19 captages (correspondant à 16 AAC) ciblés dans la convention dépassaient le seuil de 0.1 ou 0.5 µg/l de concentration en herbicides autorisés et leurs métabolites en 2016.

L'un des objectifs fort affiché est, sur la totalité des 16 AAC, de réduire de 40 à 50% l'usage d'herbicides et de convertir en agriculture biologique 20% de la SAU.

L'objectif fixé est que toutes les collectivités se soient engagées dans la démarche des Contrats de Solutions territoriaux (CS) avant fin 2022.

Le COPIL s'est réuni début octobre 2020 pour faire le point sur les indicateurs de suivi (cf. diaporama). Il est à noter :

- Une inflexion des ventes – mais il faut encore attendre avant de pouvoir dégager une tendance pour le moment (attendre 2 ans)
- En 2018, il y a eu une augmentation des ventes suite à l'augmentation de la redevance de la pollution diffuse. Création d'un effet de « stock ».
- Pas de chiffre validé sur 2019. La DRAAF évoque une baisse sur 2019 au niveau des ventes. Les données seront disponibles en 2021.
- Sur l'AAC de Tagolsheim, la CAA a indiqué une baisse des QSA et du NODU de 2018 à 2020.
- A l'échelle de la nappe, à noter que la surface d'agriculture biologique a augmenté de 14% entre et les BNI Culture (Bas Niveau d'Intrants) de 8% entre 2018 et 2019.

Bilan : les résultats sont encourageants. Des projets sur différents territoires sont en cours depuis 2018 et commencent à porter leurs fruits.

Discussions

Une participante s'interroge sur les démarches des collectivités/communes directement auprès des agriculteurs sur la commune de Bischoffsheim. La RGE précise que pour le moment une étude est en cours sur la commune (dossier AMI Filières 2019). Il y a un objectif de déboucher sur des actions concrètes. B. Gerber précise également qu'il est important de se mettre autour d'une table pour s'engager dans un processus financier et matériel permettant la mise en œuvre d'actions concrètes, notamment avec l'AeRM et la RGE. Il nomme à cet effet le travail d'expérimentation réalisé sur le secteur de la Largue.

En plus de l'AMI filière, la RGE précise qu'un AMI « expérimentation de PSE » a été lancé par l'AERM. 5 collectivités ont répondu. Les collectivités peuvent désormais contractualiser directement avec les agriculteurs en répondant au cahier des charges. Exemple : mise en place de haies, couvert hivernal, ou une baisse de pesticides employant un changement de technique. Le principe étant que « telle action est payée tant pour le service rendu à l'environnement ».

L'AeRM précise qu'elle soutient ce dispositif PSE, et remercie les collectivités qui se sont engagées, même si le mécanisme des PSE n'est pas si simple. Les 1ers résultats sont attendus fin 2020, début 2021. Une nouvelle session est prévue en février 2021 pour une mise en place concrète. L'objectif est de réaffirmer auprès des collectivités l'importance de leur engagement actif dans ces dispositifs. La mise en place des CS avant fin 2022 est nécessaire. L'animation doit être portée par la collectivité et elle bénéficie du soutien de l'AeRM.

PRESENTATION DE L'ETUDE GESEAU'R (GESTION QUANTITATIVE DES EAUX SOUTERRAINES DU GRAND RIED)

ELODIE GIUGLARIS, BRGM

Voir diaporama

Cette étude a démarré en mai 2018, à l'issue d'une pré-étude réalisée en 2017, concernant les liens entre la nappe, les cours d'eau phréatiques et les prélèvements. L'objectif est donc d'approfondir les

connaissances acquises. La question posée était bien de savoir ce qu'il se passe lorsque l'on pompe en nappe, en travaillant notamment à des échelles de temps différents (horaire/journalier, mensuel, annuel).

Concernant le comportement global de la nappe, à long terme, il apparaît des problématiques sur la partie ouest de l'III (plus ou moins marquée) en lien avec les zones de piémonts ; sur la partie sous influence du Rhin, on voit une légère hausse.

On note également une évolution des extrêmes en période d'étiage, avec une récurrence des niveaux bas à très bas (niveaux de 1976 et 2003 dépassés).

L'III a joué le rôle de barrière hydraulique naturelle en 2019, mais nécessite un soutien d'étiage.

Les cartes de profondeur de la nappe montrent une disparité entre le secteur ouest et le secteur sud et est au niveau du Grand Ried. Le secteur est montre une forte interaction de la nappe avec les cours d'eaux phréatiques et les résurgences. La moitié sud et la bordure ouest du Grand Ried a enregistré des assècs consécutifs sur les cours d'eau.

Concernant les essais de pompage, l'effet de rivière est visible durant les essais. Les zones d'influences se propagent très rapidement et de par leur dimension elles peuvent atteindre l'III, ce qui va limiter la baisse de la piézométrie et apporter du débit. L'impact d'un pompage ne s'arrête pas directement à l'arrêt de celui-ci.

On constate une baisse globale du niveau de la nappe qui entraîne une augmentation des pertes de tous les cours d'eau dans la nappe.

Concernant l'impact des prélèvements liés aux captages AEP, il n'y a pas de signal visible sur la piézométrie (cf. présentation volet AEP de l'APRONA).

Des cartes de sensibilité ont été établies suite à l'exploitation de ces données. Il a été nécessaire de sectoriser la zone d'étude en terme de vulnérabilité et sensibilité du milieu (cf. diapo 32). Il en ressort que dans les secteurs plus éloignés de l'III, les cours d'eau sont plus vulnérables, ils présentent notamment des assècs.

En conclusion, un travail à l'échelle globale est préconisé notamment avec les volumes totaux prélevés, avec l'exploitation des données issues du réseau de suivi mis en place, et ainsi que sur la temporalité annuelle sur le secteur de bordure et des informations complémentaires sur l'entretien des phréatiques.

Il semblerait pertinent d'avoir une approche différente de la partie superficielle de la nappe et, par conséquent des interactions avec l'ensemble des écosystèmes de surface. L'impact global des baisses observées de la piézométrie pourrait être étendu aux zones humides et aux forêts par exemple.

Discussions

Le BRGM précise que les captages AEP à proximité de l'III sont soutenus par l'III, ce qui implique également que cette part de soutien de va pas à la nappe.

Les deux DDT rappellent que ce questionnement sur l'évolution des phréatiques dans le grand Ried avait été soulevé lors qu'un comité sécheresse.

Il est précisé que l'III est soutenue par un débit de 5m³/s au niveau du canal du Rhône au Rhin dans le sud du Haut-Rhin et qu'en arrivant au niveau de Colmar ce soutien est déjà perdu (infiltrations), mais qu'un autre point de soutien du débit de l'III existe au niveau d'Horbourg-Wihr (canal de Colmar).

L'AeRM remercie le BRGM pour ce travail complet et propose qu'un document synthétique soit réalisé pour rendre compte de manière factuelle et concise de tout ce travail. Le soutien de l'III est un levier concernant ces problématiques vis-à-vis des phréatiques, mais il n'est certainement pas le seul, notamment l'impact

de l'irrigation en période d'étiage avec un changement de culture tel que de la luzerne à la place du maïs. De manière plus globale, il apparaît important d'avoir une réflexion sur la recharge de la nappe par zone et notamment sur l'adaptation au changement climatique, soutenu par la M2A, l'EMS et le SDEA avec l'objectif de baisse des prélèvements de 20% à l'horizon 2030.

B. Gerber précise également que le monde agricole peut également contribuer à ces changements, notamment avec des outils de pointe en profitant du progrès technologique, mais également avec des changements de pratiques culturales.

Un comité technique GESEAU'R a eu lieu la semaine dernière pour préparer la suite de cette étude ; l'objectif étant d'aller vers les actions concrètes dans la démarche de concertation des acteurs.

PRESENTATION DU VOLET AEP : IMPACT DES PRELEVEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ILLWALD

FABIEN TOULET, APRONA

Voir diaporama

L'APRONA a mené des travaux en parallèle de l'étude GES'EAU'R sur le secteur sud de Sélestat dans l'Illwald, notamment un suivi horaire du captage de Sélestat (Obere Erlen). On observe une variation journalière de 5 à 7 cm sur la période estivale (juillet à septembre) et une variation quasi nulle en période hivernale. Lorsque l'on s'éloigne de l'Illwald ou du secteur forestier, cette variation est plus bien plus faible (1 cm).

L'impact global du captage Obere Erlen ($Q=5180 \text{ m}^3/\text{j}$) est caractérisé par un rabattement de 1 cm jusqu'à 2000 m autour du captage avec une extension vers le nord-ouest dans les alluvions moins perméables. La variation maximale à proximité immédiate du captage est de 15 cm (au débit de $5180 \text{ m}^3/\text{j}$). L'Ill est la limite des lignes de courant à 2000 m environ à l'amont du captage. Si le débit journalier augmentait (proche du débit max. autorisé), l'impact sur la nappe serait plus important. En effet, le débit journalier a augmenté en passant d'environ $4000 \text{ m}^3/\text{j}$ à près de $6000 \text{ m}^3/\text{j}$ actuellement.

En conclusion, l'Ill régite les écoulements dans ce secteur par ses apports et l'impact sur le réseau des phréatiques est limité (-24 l/s). Les variations intra-journalières importantes en été ne sont qu'en partie expliquées par les captages AEP.

Discussions

L'AeRM précise que l'impact des AEP et les travaux sur les canalisations (fuite du réseau) sont des actions qui peuvent être soutenues par l'AeRM dans le cadre du plan d'accélération 2021. Les collectivités peuvent en bénéficier. Les aides pour le renouvellement sur le réseau AEP sont valables jusqu'au 30/09/2021, avec un taux d'aides de 30 à 60 %, notamment pour les collectivités ayant des pénuries dites récurrentes.

CONCLUSIONS

SAGE INR – BERNARD GERBER

Les perspectives de travail sont nombreuses pour continuer à améliorer la gestion de l'eau sur notre territoire. B. Gerber remercie tous les participants, intervenants et des organisateurs de la réunion.